

Sur la réforme démocratique

À l'attention des membres du Comité,

Je vous écris pour vous dire ce que je pense de la réforme électorale, la question fédérale la plus importante dans ma vie. Croyez-bien que je n'ai pas pour habitude d'écrire des lettres ni aux députés ni aux journaux. Je vais tranquillement voter, puis marmonner dans mon coin à propos des résultats. Mais cela est trop important pour le laisser aux médias, aux experts et aux hôtes des talk-shows. Je vous prie de m'écouter.

Nous avons la chance au Canada d'avoir un système multipartite. Au fil des décennies, de nombreuses politiques progressistes ont été introduites dans le discours par des tiers puis adoptées par les partis au pouvoir. Des points de vue multiples peuvent s'exprimer dans la discussion. Cela contraste avec le système bipartite américains, où les politiques tendent lentement à fusionner pour capturer le vote entre les deux, et où les plus petites différences suscitent des débats féroces. L'avantage du système américain est, bien sûr, que la fragmentation du vote subvertit rarement la volonté de la majorité (sauf peut-être dans le cas de la Floride en 2000, avec Gore et Nader). Au Canada, cette fragmentation a nui à tous les partis politiques.

Bien sûr, le dilemme actuel concerne les partis « progressistes ». J'ai voté à chaque élection depuis mes 18 ans en 1976. Je me suis souvent dit que mon vote était en quelque sorte un vote « gaspillé », en ce que je votais pour un parti classé troisième ou plus mal encore. J'ai persisté dans mon idéalisme têtu et en récompense, je n'ai jamais vu un candidat pour lequel j'avais voté être élu dans ma circonscription. Je refusais même de seulement regarder les plates-formes des autres partis sachant qu'ils seraient tous probablement perdants et qu'avec le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, un candidat avec lequel je n'étais pas d'accord serait élu. Au moins dans le cadre du programme de subventions de vote un parti pour lequel je votais pouvait obtenir deux dollars, mais même cela n'est plus le cas.

Mais je veux faire appel au Parti conservateur à ce stade. Il n'y a pas si longtemps que les électeurs conservateurs du Canada avaient un choix splendide entre le PC, le parti de la réforme et l'Alliance. Je pense que les électeurs conservateurs se souviendront de cette période comme des années Chrétien. Je suis tout à fait certain que les conservateurs ont peut-être aimé des éléments de la position de chaque partie, mais le résultat de l'éparpillement de leurs voix les a horrifiés. Si Harper et Mackay ont réussi à réunifier le parti, à mon sens, c'est seulement en étouffant la dissidence au sein du caucus que l'unité a été maintenue. Le prochain congrès à la direction peut me donner tort, mais un nouveau schisme pourrait survenir à l'avenir. Ou, un nouveau parti pourrait grignoter leur soutien. Tous les conservateurs ne pensent pas de la même façon. Nous avons vu les résultats du dogme républicain américain en vertu duquel, pour être seulement considéré comme un républicain de bon aloi, vous devez être un libéral fiscal, un conservateur social, partisan du port d'arme et faucon sur le plan militaire. Le résultat, je pense, c'est que nous assistons maintenant à l'implosion de la base des militants sous les contraintes imposées. J'ai aussi, comme quelqu'un l'a dit, des amis et des voisins qui sont conservateurs, et ils doivent eux aussi pouvoir faire entendre leurs différents points de vue.

Et quelles sont les alternatives? Pour ma part, je préfère un bulletin de vote préférentiel. Mon vote unique est trop souvent interprété, à tort, par les experts comme une adhésion totale à la plate-forme, à la campagne et au leadership de l'un des partis, et au rejet complet d'un autre. Je préférerais pouvoir nuancer et manifester mon soutien à plusieurs partis qui ont présenté de nombreuses bonnes idées. Et à la fin, l'un des partis qui me plaît pourrait bien remporter ma circonscription.

Cependant, même si je donne à ce système un « 10 » sur mon échelle des préférences, d'autres systèmes tels que la représentation proportionnelle ou représentation proportionnelle mixte pourraient obtenir environ 9,9. Au scrutin majoritaire uninominal à un tour, en vigueur aujourd'hui, je mets un zéro pour les systèmes démocratiques. Je sais pertinemment que l'Institut Broadbent estime qu'un vote préférentiel nuirait au NPD. Personnellement, je ne crois pas que cela soit le cas, aussi voudrais-je maintenant leur lancer un appel. Je pense avoir déjà montré la couleur dans cette lettre, et montré mes cartes politiques, soit! Lors des dernières élections, j'ai compris que je devais voter stratégiquement. Je suis parvenu à trouver une combinaison de sites sur le vote stratégique et, méthode Coué aidant, à me convaincre que je pouvais voter avec mon cœur. J'avais tort. Sous le scrutin majoritaire uninominal à un tour, je ne commettrai plus cette erreur. Mais si je me vois offrir un vote uninominal dans le cadre d'un système de représentation proportionnelle, j'examinerai attentivement les plates-formes de tous les partis progressistes qui sont capables d'atteindre le seuil du vote populaire et choisirai avec soin le candidat unique à qui accorder ma voix. Avec un bulletin de vote préférentiel, je serais en mesure de soutenir tous les partis progressistes, en les classant au regard des questions qui comptent le plus pour moi et sans me tracasser à propos de « stratégie ».

Mon appel aux libéraux est que je me suis présenté comme un « ami du parti » quelle que soit la façon dont j'ai voté en définitive. J'ai pleinement soutenu la campagne de Joyce Murray pour sa plate-forme de représentation proportionnelle. J'ai ensuite pleinement soutenu la campagne de Marc Garneau pour sa plate-forme de scrutin préférentiel. Enfin, j'ai appuyé Justin Trudeau comme chef du parti pour la mise en œuvre de la réforme électorale.

Mais il ne suffit pas de concocter un paquet de réformes, s'il est voué à l'échec. Vous avez les barrages du Sénat et de la Cour suprême à franchir. Franchement, je me moque que vous ayez le meilleur système du monde s'il ne doit pas survivre à un référendum et que je me retrouve à nouveau face au SMU lors des prochaines élections. Non seulement les Canadiens répugnent au changement, mais les experts du *Toronto Star* de plus en plus ennuyeux suggèrent tout et n'importe quoi, des super-majorités jusqu'à la règle des 7/50. Alors, dans quelles circonstances la Cour suprême et le Sénat sont-ils le plus susceptibles d'autoriser un simple acte législatif?

Premièrement, s'il est vrai que les libéraux ont un mandat pour le changement, il est absolument impératif que les trois partis progressistes doivent se mettre d'accord là-dessus. Tous ont fait de la réforme électorale un élément visible de leur plate-forme et ensemble, ils représentent facilement une majorité d'électeurs. Cela signifie qu'après les habituelles gesticulations politiques et le nécessaire travail en comité, l'unité se fera. Si, par hasard, les conservateurs jugent bon de le soutenir, tant mieux. Mais si le manque de soutien des partis représentant une majorité des électeurs oblige à tenir un référendum qui échoue, je me souviendrai de cette prochaine élection.

Deuxièmement, quel système est le moins susceptible d'apparaître comme un changement si important ou autrement problématique qu'il pourrait justifier, selon certains points de vue, la tenue d'un référendum? Ce qui m'amène à examiner les arguments présentés dans le *Star* et d'autres médias, valides ou non.

On évoque systématiquement le spectre de minorités perpétuelles prises en otage par des partis marginaux à propos de la proportionnelle et souvent aussi des systèmes mixtes. Je reconnais que ce n'est PAS le cas dans de nombreux pays. Mais avec un bulletin de vote préférentiel, le problème disparaît. Bien sûr, je pourrais indiquer le parti Rhinocéros comme mon premier choix, mais finalement c'est un parti plus grand public qui serait repris sur mon bulletin de vote. Il serait choquant que 50 % des électeurs de ma circonscription l'ait classé en tête de leurs choix.

L'un des problèmes associés aux systèmes proportionnels et souvent aux systèmes mixtes, c'est que les gens choisis parmi une liste reflétant les votes de parti ne « représentent » pas une circonscription. Cela peut être un argument valable pour exiger un référendum, même si on pourrait faire valoir que les députés actuels représentent davantage leur parti que leur circonscription, ne s'écartent pas dans leurs discours de la ligne fixée et envoient à l'occasion des enquêtes tendancieuses. Cependant, avec les « bulletins de vote classés », le problème disparaît.

L'un des problèmes liés aux systèmes mixtes, parfois proportionnels et de temps en temps aux votes préférentiels (le récent vote pour la mairie de Toronto) est qu'ils créent trop de confusion dans nos pauvres cerveaux canadiens. Les Australiens n'ont certainement pas de problème avec les bulletins de vote préférentiels. Pas plus que les congrès des partis politiques canadiens, ni que de nombreuses villes américaines. Regardez, si vous ne pouvez pas choisir un deuxième favori, faites ce que vous avez toujours fait et faites une marque dans un cercle. Assurez-vous que la loi permet qu'un vote avec une marque dans un cercle puisse être compté comme votre seul choix. Nous pourrions toujours simplifier les élections de ballottage, mais cela coûterait une fortune et prendrait des semaines.

Le seul argument contre les bulletins de vote préférentiels est que la majorité des électeurs pourraient voir leur deuxième favori élu. Je ne vois pas là de problème. Cela me semble préférable au cas où le candidat élu est le moins aimé de la majorité. Et il est rare que la majorité voit son favori élu. Voyez, si j'aime le Parti Pirate et si son candidat ne figure pas sur mon bulletin de vote, je suis déjà contraint de voter pour mon deuxième choix. Donc, si mon premier candidat est éliminé faute d'avoir recueilli suffisamment de voix, je suis très heureux de voir mon deuxième choix dans la course.

Enfin, adolescent, je me suis souvent porté volontaire pour le dépouillement. Je sais parfaitement que les agents électoraux travaillent dur et que dépouiller les bulletins de vote préférentiels prendrait de longues heures de travail acharné. Si cela pouvait être informatisé, alors tant mieux. Mais pour moi, c'est la meilleure chance pour une réforme électorale progressive capable de surmonter les obstacles et de donner un meilleur choix aux Canadiens de toutes allégeances politiques.

Je vous remercie.

Brian Fell
Niagara Falls (Ontario)